

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE CASINO PLUS SUPERMARCHE »

Siège DALOA QUARTIER ABATTOIR 5eme  
arrondissement sur la voie de BAGUETTE de France non  
Loln du grand tournoieGrand, Lot 94, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/12/2025, et enregistrés le 29/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CASINO PLUS  
SUPERMARCHE »

Objet : DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION  
COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec Possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux'
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, Mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

Ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social DALOA QUARTIER ABATTOIR 5eme  
arrondissement sur la voie de BAGUETTE de France non

Loln du grand tournoieGrand, Lot 94, Ilot 10

Dirigeant(s) M FOFANA ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DAL-01-2026-B13-00014 du 11/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 11/02/2026

